

élevé. Cette troisième proposition aurait le double avantage et effet de réaliser une économie considérable et de procurer le moyen d'augmenter l'efficacité du service et de payer des salaires plus élevés.

Vous pourrez de plus, tout en effectuant de grandes améliorations, compter sur le concours zélé et effectif d'un Service Civil composé de sujets choisis, détruire dans sa racine le grand fléau du patronage, récompenser le mérite et créer une émulation constante et toujours grandissante chez tous vos employés.

Comme la mise à exécution de ces réformes, si vous les jugez pratiques, couvrira un certain laps de temps, vous pourriez en attendant, comme cela s'est fait aux Etats-Unis, en Angleterre et à Ottawa, distribuer un bonus correspondant aux besoins et aux exigences des différentes classes du service : les classes inférieures et les moins favorisées recevant la plus grande proportion de ces boni.

Nous vous soumettons bien respectueusement ces quelques suggestions, en toute sincérité et avec une confiance absolue que vous prêterez une oreille bienveillante à notre humble supplique. A quoi de plus agréable pouvez-vous employer les grandes qualités d'esprit et de cœur dont vous a surabondamment doué la Providence qu'en faisant du bien aux vôtres ? Nous sommes convaincus que vous réussirez facilement à persuader vos collègues de l'urgence de nos besoins. En ce faisant, Monsieur le Premier, au commencement de la rude et longue saison d'hiver durant laquelle les dépenses ne feront qu'augmenter, vous ferez pénétrer dans un grand nombre de demeures un chaud rayon de bonheur, et vous aurez acquis la gratitude de milliers de cœurs dont les prières et les bons souhaits vous accompagneront tous les jours de votre vie que nous espérons longue et prospère.

O. E. TALBOT. *Président*  
*de l'Association des Fonctionnaires du Gouvernement de Québec.*